

# LES MÉMOS

Développement durable | Nov. 2021

## CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS Tri des déchets : quelles sont vos obligations ?

### QUELS DÉCHETS ?

Depuis le 1er juillet 2016



**Papier**  
(y compris carton)



**Bois**



**Métal**



**Verre**



**Plastique**

Depuis le 19 juillet 2021



**Fractions minérales**  
(béton, briques, tuiles  
et céramiques, pierres)



**Plâtre**

### SUR QUELS CHANTIERS ?



**TOUS LES CHANTIERS SONT CONCERNÉS**

**SAUF**  
*si*

volume total des déchets générés (tous confondus), est inférieur à 10m<sup>3</sup>

surface de stockage des déchets au sein du chantier est inférieure ou égale à 40 m<sup>2</sup>



### QUELLES MODALITÉS DE TRI ?

**Tri à la source  
et collecte séparée  
de ces déchets**

par rapport aux  
autres déchets

entre eux



**Conservation en mélange et collecte  
conjointe possible en cas de :**

capacité à être  
réutilisés, recyclés  
ou valorisés et  
stockés  
séparément non  
affectée

valorisation des  
déchets collectés  
aussi efficace que  
pour une collecte  
séparée

**sauf pour le plâtre qui doit, dans tous les  
cas, être trié et collecté séparément**

### QUI EST CONCERNÉ ?



**LE PRODUCTEUR (MAÎTRE D'OUVRAGE) OU LE DÉTENTEUR  
(ENTREPRISE) DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR :**

un prestataire privé

**ou**

le service public pour un volume supérieur à 1100 litres par semaines

### QUELS CONTRÔLES ?

### QUELLES SANCTIONS ?



#### UN AUDIT

réalisé par un tiers indépendant, dans un délai de 2 mois, peut-être exigé par l'administration pour attester du respect de ces obligations.



#### UNE ATTESTATION

annuelle de collecte et de valorisation devra, avant le 31 mars de chaque année, être remis à l'entreprise par le prestataire chargé de la collecte.



#### EN CAS DE MANQUEMENT

Jusqu'à 2 ans  
d'emprisonnement et 7500  
euros d'amende  
(art. L.541-46 du code de  
l'environnement)

### DÉCRET DE RÉFÉRENCE

**Décret n°2021-950 du 16 juillet 2021** relatif au tri des déchets de papier, de métal, de plastique, de verre, de textiles, de bois, de fractions minérales et de plâtre.

+ d'infos

ACTEURS  
POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX  
PUBLICS  
FÉDÉRATION  
NATIONALE

LES TRAVAUX PUBLICS